

depuis 1860, président du tribunal de Saint-Jean-de-Maurienne. On lui doit : *Commentaire sur le Code civil* (1828-1844, 3 vol. in-4°). Il a en outre refondu le *Traité des faillites et banqueroutes*, de Boulay-Paty (1839), et il a rédigé tous les articles de droit pour le *Complément du dictionnaire de l'Académie*.

BOILLE s. f. (boi-lle, 11 mll). Cour, jardin. « Taillis, buisson. » Vieux mot.

BOINEMENT adv. (boi-ne-man). Ancienne forme du mot **BONNEMENT**.

BOILLLOT (Joseph), architecte et ingénieur français, né à Langres en 1860. Henri IV l'employa dans son armée en qualité d'ingénieur. On lui doit : *Nouveaux portraits et figures de termes pour user en l'architecture*, etc.; *Modèles d'artifices de feu et de divers instruments de guerre*.

BOILLLOT (Henri), littérateur français, né en 1698 en Franche-Comté, mort à Dôle en 1733. Il entra dans l'ordre des jésuites, et, après avoir enseigné la théologie, la philosophie et la rhétorique, fut successivement recteur des collèges de Grenoble et de Dôle. On a de lui, entre autres écrits : *Explication latine et française du second livre des satires d'Horace* (Lyon, 1710); *le Noyer, élégie d'Ovide expliquée en français* (1712); *Sermons nouveaux sur divers sujets* (1714, 2 vol.).

BOILLY (Louis-Léopold), peintre français, né à La Bassée en 1761, mort à Paris en 1845, était fils d'un sculpteur sur bois, et montra de précoces dispositions pour la peinture. Dès onze ans, il peignait un grand tableau représentant saint Roch guérissant les pestiférés. A l'âge de treize ans et demi, n'ayant pour toute fortune qu'un petit écu, il se rendit à Douai près d'un parent qui était prieur des Augustins, fit des portraits dans le couvent, puis en ville, exécuta en même temps de petits tableaux de genre, et partit en 1774 pour Arras. Il habita cinq ans cette ville, se perfectionnant sans cesse dans son art, et, sur les conseils d'un peintre décorateur qu'il connut alors, il alla se fixer à Paris en 1779. Depuis cette époque jusqu'à la fin du siècle, Boilly s'adonna surtout à la composition d'une foule de tableaux de genre, représentant des scènes familiales d'une exécution harmonieuse et très-soignée, surtout sous le rapport des draperies et des accessoires, à la manière des Terburg et des Metzù, dont il se distingue toutefois par la touche facile et spirituelle. Les tableaux qui datent de cette période de sa vie, et dont une cinquantaine ont été gravés, sont les meilleurs qu'ait peints Boilly et sont aujourd'hui les plus recherchés. Sans être jamais indécentes, les petites scènes qu'ils reproduisent sont gracieuses, piquantes et parfois un peu décolletées. Pendant la Terreur, un compatriote de Boilly, le peintre Vicar, le dénonça comme un corrupteur des mœurs. Averti par Gérard de cette accusation ridicule, mais dont les conséquences pouvaient être terribles, Boilly était dans la plus grande perplexité, lorsque soudain il lui vint une idée qu'il mit à exécution avec sa facilité de brosse habituelle. Lorsque les délégués chargés d'instruire contre lui se présentèrent à son atelier, ils trouvèrent Boilly achevant un tableau dont le sujet était le *Triomphe de Marat après son acquittement au tribunal révolutionnaire*. Cette composition, une des plus remarquables, d'ailleurs, de l'artiste, et que possède aujourd'hui le musée de Lille, était le plus éloquent des plaidoyers. Les délégués rendirent bon compte du patriotisme de Boilly, qui, depuis lors, ne fut plus inquiété. Il obtint une récompense décernée par le jury des arts pour les meilleurs ouvrages exposés de l'an II à l'an VI, et remporta, en 1799, un prix de 200 fr. A partir de cette époque jusqu'à vers 1820, Boilly peignit en général des compositions plus vastes et contenant beaucoup plus de figures qu'il ne l'avait fait précédemment. Elles représentent des sujets populaires, des fêtes, des réunions publiques, des cafés, des entrées de spectacles, etc. Il y fait preuve d'une rare aptitude à saisir les groupes et à les reproduire avec une grande vérité; mais ces œuvres, remarquables par la fécondité de l'imagination aussi bien que par le naturel de la composition et des poses, n'ont pas le charme de ses premiers tableaux. La touche en est souvent un peu dure. C'est également pendant cette période qu'il exécuta une quantité prodigieuse de petits portraits (le nombre s'en élève à environ cinq cents), excellents quant à la ressemblance, mais d'une exécution trop sèche. Vers l'âge de soixante ans, Boilly s'adonna d'une façon particulière à la lithographie. Il montra dans ce nouveau genre de productions une verve intarissable, et la popularité qu'il acquit par ses petites scènes lithographiées a fait longtemps oublier les tableaux qu'il avait produits dans sa jeunesse. Doué d'un talent essentiellement spirituel et original, Boilly possédait une incroyable facilité, une sûreté de main et de coup d'œil qui lui permettait de peindre du premier coup et de donner à son œuvre tout le fini possible. Si ses têtes sont quelquefois négligées, les étoffes et les accessoires rappellent dans ses tableaux le bon temps de la peinture flamande. Il avait formé une intéressante et précieuse collection de peintures contemporaines, mais surtout de toiles flamandes et hollandaises de la bonne époque. Pendant longtemps, il s'occupa d'optique; son esprit inventif lui avait fait trouver des moyens d'é-

clairage qui, appliqués à des tableaux qu'il faisait exposer, produisaient des effets extraordinaires. Il sacrifia beaucoup de temps et d'argent dans ces recherches, dont il n'est rien resté, pas même les tableaux qui étaient peints par devant et par derrière, en transparents, ou découpés en plusieurs plans et que lui seul pouvait utiliser.

Le nombre des tableaux laissés par cet artiste est considérable. Nous nous bornerons à citer les principaux, qui ont été gravés par Tresca, Cazenave, Petit, etc., et dont les titres ont été donnés, pour la plupart, par ces derniers : les *Petites coquettes*, les *Petits soldats*, l'*Amour musicien*, l'*Amant poète*, *Ça ira*, la *Toilette*, l'*Evanouissement*, la *Douce résistance*, la *Surprise*, la *Comparaison des petits pieds*, *Tu sauras ma pensée*, l'*Amant favorisé*, la *Douce impression d'harmonie*, le *Sommeil trompeur*, *Avant la toilette*, *Séparation douloureuse*, la *Folie du jour*, *Point de convention*, *Faites la paix* (ces trois derniers tableaux sont des compositions satiriques sur la Révolution), *Rejouissance publique*, l'*Arrivée d'une diligence* (au musée du Louvre), le *Départ des conscrits*, *Entrée du Jardin turc*, les *Déménagements de Paris*, le *Carnaval*; enfin, l'*Intérieur d'un atelier de peinture*, une des toiles les plus remarquables et les plus intéressantes de ce peintre si original et si fécond, car elle représente les portraits de vingt-cinq artistes, littérateurs, etc., réunis dans l'atelier d'Isabey. — Son fils et son élève, Julien-Léopold BOILLY, né à Paris en 1796, a produit un grand nombre de portraits et de tableaux de genre et d'histoire. Dans ses voyages à travers l'Italie, l'Allemagne et l'Espagne, cet artiste, trop modeste et trop défiant de lui-même, s'est acquis une remarquable érudition artistique. Admirateur passionné de Murillo, il s'est attaché pendant de longues années à reproduire les œuvres de ce maître, dispersées en Europe, et est arrivé à se former une collection de copies aussi précieuses qu'intéressantes.

BOIME adj. Mot essentiellement lyonnais, qui signif. Faux, hypocrite. Il est à peu près le syn. de notre *SAINTÉ-NITOUCHÉ* : *Avoir un air boime*.

BOIN s. m. (boain). Pop. Petite provision de fruits ou d'autres comestibles, mis en réserve par une personne ou un animal : *Cet enfant a fait son BOIN*. Le BOIN d'un rat, d'un écureuil, en châtagnes, en noix, en noisettes.

BOIN (Antoine), médecin français, né à Bourges en 1769. Il fut, pendant la Révolution, chirurgien militaire dans les armées du Nord et de la Hollande, puis il se fixa dans sa ville natale, où il devint, en 1801, membre du jury médical du Cher et conseiller général. Elu député en 1815, il vota d'abord avec la minorité, puis se rangea définitivement dans le parti ministériel. Il fut, en 1820, nommé inspecteur général des eaux minérales de France. Outre plusieurs mémoires et dissertations, M. Boin a publié : *Dissertation sur la chaleur vitale* (1802, in-8°); *Mémoire sur la maladie qui régna en 1807 chez les Espagnols prisonniers de guerre à Bourges* (1808); *Coup d'œil sur le magnétisme* (1814).

BOINDIN (Nicolas), littérateur et auteur dramatique, né à Paris en 1676, mort dans la même ville en 1751, était fils aîné de Nicolas Boindin, procureur du roi au bureau des finances, auquel il succéda dans cette charge. Il a placé en tête de ses œuvres imprimées un mémoire sur sa vie et ses ouvrages, mémoire dont nous extrayons le passage autobiographique suivant : « Nicolas Boindin naquit avec tous les signes d'une mort prochaine; aussi, les médecins avaient-ils jugé d'avance qu'il ne vivrait pas, et peu s'en fallut que la prédiction ne s'accomplît; car, à peine fut-il né, qu'il fut mis entre leurs mains; et, pour ainsi dire, voué aux remèdes. Cependant, malgré les remèdes dont on l'accabla, la nature prit heureusement le dessus. Ce ne fut pas, à la vérité, sans faire de grands efforts, et le jeune élève en demeura tellement affaibli, que tous les exercices du corps lui furent interdits pendant son enfance; mais il s'en dédommagea du côté de l'esprit (ne pas oublier que c'est l'auteur qui parle); car, faute de pouvoir sauter et courir comme les autres enfants, pour se dissiper, il s'amusa à penser et à réfléchir, et commença ainsi à devenir philosophe avant l'âge de raison. Curieux d'apprendre les causes de tout ce qu'il voyait, et peu satisfait de la plupart de celles qu'on lui donnait, il commença dès lors à se défier des lumières et de la bonne foi des hommes; mais il cette défiance ne fit qu'augmenter dans la suite, lorsqu'on voulut lui apprendre à connaître ses lettres; la contradiction qu'il trouvait entre la manière dont on les prononce séparément et la prononciation qui résulte de leur assemblage dans les mots qui en sont composés lui paraissait la chose du monde la plus absurde, et le révoltait à tout moment contre son maître. Il était aisé de juger qu'avec de telles dispositions, les études du collège ne seraient pas de son goût; aussi n'y donna-t-il que la moitié du temps qu'on a coutume d'y employer; encore ne s'occupait-il pendant tout ce temps-là qu'à lire et étudier les auteurs dramatiques, et surtout les comiques comme Plaute, Térence, Aristophane, par préférence aux tragiques, tels qu'Eschyle, Sophocle, Euripide; car, pour Cicéron, Virgile, Homère et les autres grands modèles de l'antiquité, il n'en fut que faiblement touché,

et leur préférait sans façon Lucien, Tacite, Horace et les autres anciens qui pensent à la moderne. Parvenu enfin en philosophie, on crut qu'il s'y trouverait dans son élément; mais étant malheureusement tombé sous un professeur entêté des principes de l'école, il fut si indigné de n'y trouver que des mots et des termes barbares, au lieu des choses et des idées claires auxquelles il s'attendait, qu'il le quitta brusquement, pour faire avec la même rapidité son cours de droit, qui n'était guère de son goût, mais qui lui était nécessaire pour être en état de remplir un jour la charge de son père. Cependant, avant de se déterminer sur le choix d'un état, il voulut essayer du métier des armes, et fit une campagne, en 1696, dans les mousquetaires; mais la fatigue du cheval, jointe à la faiblesse du tempérament, ne lui permit qu'à peine de l'achever, et elle ne fut pas plus tôt finie, qu'il quitta le service pour venir goûter le repos du cabinet. Là, rendu à lui-même et maître de se choisir des occupations selon son goût, il se partagea entre les belles-lettres et la philosophie, et, après s'être nourri de ce que nous avons de meilleur en l'un et l'autre genre, et s'être bien rempli de la lecture de Descartes, Bayle et Fontenelle, il osa paraître, en 1698, dans la fameuse assemblée qui se tenait alors chez la veuve Laurent. C'était, en ce temps-là, le rendez-vous de tous les jeunes gens qui avaient du talent pour la poésie, l'éloquence, les sciences exactes ou les arts; en un mot, la pépinière de toutes les académies. Le jeune homme, qui, on le voit, s'adorait lui-même, faisait profession publique d'athéisme. Il croyait néanmoins à l'amitié, et il se prit d'affection sincère pour Saurin et La Motte. Il composa, en collaboration avec ce dernier, les *Trois Gascons*, comédie en un acte et en prose, représentée à la Comédie-Française en 1701. Le *Port de mer*, autre comédie des mêmes auteurs, obtint en 1704 un très-grand succès, et resta plus de cent ans au répertoire, à Paris et dans les provinces. Boindin fut reçu, en 1706, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et, peu de temps après, nommé censeur royal par le chancelier Pontchartrain. Il composa alors différentes dissertations, qui sont énumérées plus bas. « Un accident domestique, raconte-t-il dans son mémoire, l'obligea d'interrompre ses fonctions académiques pour prendre soin des affaires de sa famille et se faire recevoir dans la charge de son père; ne pouvant alors être assidu aux séances comme auparavant, il ne voulut point garder une place dont il ne pouvait plus remplir les devoirs, et il demanda lui-même la vétéranie en 1712. Mais il ne cessa point pour cela d'aimer les lettres et de leur consacrer tout le temps dont les affaires publiques lui permettaient de disposer. Il était même toujours prêt à écouter les jeunes auteurs qui venaient le consulter, et non content de leur donner de bons avis, il les aidait souvent de sa plume. D'ailleurs, ils étaient sûrs du secret, et, qui plus est, dispensés de la reconnaissance; liberté dont ils ne manquaient pas de profiter. » Boindin possédait toutes les qualités requises pour prétendre à un fauteuil d'immortel; mais son athéisme le fit exclure de l'Académie française par le cardinal Fleury. A l'époque de la querelle des jansénistes et des molinistes, Boindin disait à un incrédule de ses amis : « On vous tourmente parce que vous êtes un athée janséniste; moi, on me laisse en paix parce que je suis un athée moliniste. » Quoiqu'il eût été insulté gravement dans les célèbres couplets attribués à Jean-Baptiste Rousseau, Boindin nia qu'ils fussent de cet auteur. Il laissa même un mémoire imprimé après sa mort, où il dénonce, comme coupables de cette vilénie, Saurin, La Motte et un joaillier nommé Malaffaire. Voltaire a pris parti contre Boindin dans son catalogue des écrivains du siècle de Louis XIV, à l'article La Motte. Boindin allait souvent au café Procope, où il s'érigait, assez mal à propos, en oracle philosophique et littéraire. Duclos, jeune alors, aimait à s'y trouver avec lui : « Boindin, écrit-il, avait beaucoup de sagacité, parlait avec une éloquence véhémence, sans en être moins correct dans la langue. Il ne montrait jamais plus d'esprit dans une dispute que lorsqu'il avait tort, ce qui lui arrivait assez souvent quand il ne parlait pas le premier, attendu qu'il était naturellement contradictoire... Le sage Fontenelle, qui l'estimait à beaucoup d'égards et qui en était respecté, lui ayant demandé pourquoi il se livrait si fort à la contradiction : « C'est, dit Boindin, que je vois des raisons contre tout. — Et moi, répondit Fontenelle, j'en vois pour tout, et j'aurais la main pleine de vérités, que je ne l'ouvrais pas pour le peuple. » Boindin eut, dans ce même café Procope, une autre scène, également plaisante, avec le grave Marmontel. Ils étaient convenus entre eux d'employer une langue particulière, une espèce d'argot pour discuter librement de philosophie et de religion. Ainsi l'âme s'appela *Margot*, la religion *Javotte*, la liberté *Jeanneton*, et Dieu *monsieur de l'Étre*. Un soir, un homme de mauvaise mine, qui les écoutait, dit à Boindin : « Serai-je trop osé de vous demander, monsieur, ce que c'était que ce M. de l'Étre, qui s'est si souvent mal conduit, et dont vous êtes si mécontent? — Monsieur, répondit Boindin après avoir toisé le curieux, c'était un espion de police. » Cet homme en était un lui-même; tous les habitués du café rirent aux éclats. Incommodé, sur la fin de ses jours, d'une fis-

tule pour laquelle il souffrit en vain l'opération, et qui devint enfin incurable, Boindin mourut en proie à d'intolérables souffrances. Le curé de Saint-Nicolas des Champs refusa d'abord la sépulture au poète qui faisait profession d'athéisme, mais il finit par céder aux prières des amis de Boindin, et ce dernier fut enterré incognito à trois heures du matin. Un anonyme composa pour le défunt cette épigramme, que nous trouvons dans le recueil publié par M. de La Place :

Sans murmurer contre la Parque,
Dont il connaissait le pouvoir,
Boindin vient de passer la barque,
Et nous a dit à tous : « Bonsoir. »
Il l'a fait sans cérémonie.
On sait qu'en ces derniers moments
On suit volontiers son génie :
Il n'aimait pas les compliments.

Il a été servi à souhait par Voltaire, qui le peint dans le *Temple du goût*, sous le nom de Bardou :

Un raisonneur, avec un fausset aigre,
Criaît : « Messieurs, je suis ce juge intègre,
Qui toujours parle, arguë et contredit;
Je viens siffler tout ce qu'on applaudit. »
Lors la Critique apparut et lui dit :
« Ami Bardou, vous êtes un grand maître;
Mais n'entrez en cet aimable lieu,
Vous y venez pour fronder notre Dieu :
Contentez-vous de ne pas le connaître. »

Parfait l'aîné a publié les *Œuvres* de Boindin en 1753 (2 vol. in-8°). Voici la liste de ses travaux : *Discours sur les tribus romaines*, où l'on examine leur origine, l'ordre de leur établissement, leur situation, leur étendue et leurs divers usages suivant les temps, en trois parties (*Recueil de l'Académie des inscriptions*, t. I^{er} et IV, 1717-1723); *Discours sur la forme et la construction du théâtre des anciens*, où l'on examine la situation, les usages de toutes ses parties (*Recueil de l'Académie des inscriptions*, t. I^{er} et IV, 1717-1723); *Lettres historiques sur tous les spectacles de Paris* (1719, in-12); *Discours sur les masques et les habitudes du théâtre des anciens* (*Recueil de l'Académie des inscriptions*, t. IV, 1723); *Mémoire pour servir à l'histoire des couplets* de 1710 (imprimé à Bruxelles, 1752, in-12). On trouve à la suite un extrait des interrogatoires, récolements et confrontations de Guillaume Arnould, Ch. Olivier et Joseph Saurin, et la copie figurée des trop fameux couplets intitulés : *le Véritable paquet*. Les *Trois Gascons*, comédie en un acte et en prose, avec un divertissement (Comédie-Française, 4 juin 1701); le *Bal d'Auteuil*, comédie en trois actes et en prose, précédée d'un prologue et suivie d'un divertissement (représentée pour la première fois, en un acte, à la Comédie-Française, le 22 août 1702). Le roi, dit la *Biographie Michaud*, chargea le marquis de Gesvres de réprimander les comédiens de ce qu'ils avaient joué cette pièce trop libre; elle fut retirée du théâtre après quelques représentations. C'est de cette époque, dit-on, que date la censure dramatique. Le *Port de mer*, comédie en un acte et en prose, avec un divertissement (Comédie-Française, 29 mai 1704); le *Petit-maître de robe*, comédie en un acte et en prose, destinée à la Comédie-Française, et non représentée.

BOINEBOURG (Jean-Christian, comte de), diplomate allemand, né à Eisenach en 1622, d'une famille ancienne, mort vers 1680. Il fut employé à des négociations importantes par le landgrave de Hesse et l'électeur de Mayence, dont il était conseiller intime, siègea à la diète de Ratisbonne, et acquit la réputation d'un des plus habiles négociateurs de son temps. Leibnitz fut son secrétaire. — Son fils, Philippe-Guillaume de BOINEBOURG, remplit aussi diverses missions diplomatiques, et la ville d'Erfurth, dont il fut gouverneur, lui dut de grandes améliorations.

BOIN-GOLI s. m. (boain-go-li). Bot. Espèce de pourpier des Indes.

BOIN-KAKÉLI s. m. (boain-ka-ké-li). Bot. Espèce de vanille des Indes.

BOINVILLIERS-DESJARDINS (Jean-Etienne-Judith FORESTIER, dit), grammairien français, né à Versailles en 1764, mort en 1830. Il fut successivement professeur de belles-lettres à l'école centrale de Beauvais, censeur des lycées de Rouen et d'Orléans, et inspecteur de l'académie de Douai. Il fut nommé, en 1800, membre correspondant de l'Institut. Travailleur infatigable, il a composé un grand nombre d'ouvrages : *Avantage de l'étude approfondie de la langue française et moyens de la perfectionner* (1796); *Manuel latin* (1797); *Grammaire latine* (1798); divers dictionnaires; *Grammaire raisonnée de la langue française* (1803, 2 vol.); *Caecologie ou Recueil de locutions vicieuses avec le corrigé* (1807); *Abrégé de l'histoire des antiquités romaines* (1810); enfin des traductions, des opuscules politiques ou littéraires, etc.

BOINVILLIERS (Eloi-Ernest FORESTIER), fils du précédent, né à Beauvais en 1799. Avocat dès 1822, il s'occupa fort activement de politique, conspira contre les Bourbons, fut aide de camp de La Fayette lors de la révolution de juillet, et devint successivement avocat de la ville de Paris, juge suppléant, vice-président du comité consultatif du département, bâtonnier de son ordre en 1848 et représentant à l'Assemblée législative (1849), où il vota constamment avec la majorité monarchique. Après le 2 décembre, il a été appelé au conseil d'Etat, dont il fut un des membres